

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2018 COMPTE-RENDU

Présents : Yves POETE, Monique LANAUD, Michel BAILLY, Brigitte GREE, Sébastien GUYETAND, Sandra PERALTA

Excusés : Christophe MOLLET donne pouvoir à Monique LANAUD, Sébastien JOST donne pouvoir à Sandra PERALTA, Nathalie DUTEL donne pouvoir à Brigitte GREE

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 août 2018.
- Décision modificative sur budget commune : virement de crédit
- ONF : analyse foncière
- ONF : présence d'un bien non délimité sur parcelle A74 rattachée au régime forestier
- ASA : élagage – projet de convention
- Hangar communal : programmation CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura)

- Questions et informations diverses :
 - Secrétariat de mairie
 - Compte rendu de réunion du SIDEC
 - Art et Culture : commande publique d'œuvre d'art
 - Bulletin municipal
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Repas des sages
 - Calendrier de fin d'année

Séance ouverte à 20h15

M. Le Maire annonce le décès de M. Gérard MILLET, qui a été conseiller et adjoint au maire de la commune.

M. Le Maire et les membres du conseil présentent leurs condoléances aux membres de la famille.

- **Secrétaire de séance** :

Monique LANAUD se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 2018**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

- **Décision modificative** :

Un virement de crédit doit être effectué sur le budget principal de la commune dépense de fonctionnement.

Chapitre 022 : dépenses imprévues :	- 2170 euros
Chapitre 65 : autres charges de gestions courantes :	- 2100 euros
Chapitre 011 : charges de personnels :	+ 4270 euros

Cette délibération est votée à l'unanimité.

- **ONF : analyse foncière :**

Le maire expose que suite à l'analyse foncière de la forêt communale, il est apparu un certain nombre d'erreurs ou d'écarts avec les anciennes surfaces retenues.

Le bilan global de ces régularisations de contenance s'élève à une perte de 13.53 50 ha.

Le conseil municipal demande que les écarts de surfaces ne relevant pas d'une modification du périmètre de la forêt sur le terrain et ne résultant donc ni d'une application, ni d'une distraction du régime forestier soient pris en compte.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

- **ONF : présence d'un bien non délimité sur parcelle A74 rattachée au régime forestier :**

La parcelle cadastrale A74 est sortie du règlement de l'analyse foncière ONF.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

M. Jerome GAGNEUR présentera :

- le 22 novembre le plan de gestion de la commune
- le 13 décembre lors du prochain conseil municipal le projet définitif

- **ASA : élagage – projet de convention :**

Un projet de convention entre l'ASA et la commune pour les frais d'élagage est à l'étude.

- **Hangar communal : programmation CAUE :**

Devant la difficulté pour l'obtention de devis construction d'un hangar, M. le maire propose de reprendre contact avec le CAUE, convention sur la réflexion d'une construction pour un montant de 700 euros.

Proposition adoptée 8 pour et 1 abstention.

- **Informations et questions diverses**

- **Secrétaire de mairie**

M. le maire informe le conseil municipal de la prise de poste par Mme JOST Peggy

- **Compte-rendu de réunion du SIDEC**

Fait par Mme PERALTA Sandra. Le SIDEC est dans l'obligation de transférer les opérations pilotes FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile) au conseil départemental du Jura. Un point sur le déploiement des compteurs Linky qui sont et seront déployés dans tout le Jura.

Le SIDEC appuie sur le fait que ces compteurs sont la propriété du SIDEC car depuis 1949, les communes ont cédé au SIDEC les constructions et entretiens des réseaux électriques.

- **Art et Culture : commande publique d'œuvre d'art**

Une visite aux Monts d'Ardèche est prévue en novembre

- **Bulletin municipal**

En cours de préparation, distribution début novembre.

- **Cérémonie du 11 novembre**

A 11H30 au parc Goudard. Les enfants sont conviés à participer activement à la célébration.

- **Repas des sages**

Très bonne journée, bonne ambiance au restaurant du Pré Fillet.

Il est proposé de reconduire cette manifestation à la même époque et au même endroit en 2019.

▪ **Calendrier de fin d'année**

Les prochaines manifestations de l'USCA :

Vendredi 16 novembre 2018 à 19 heures : Beaujolais nouveau

Dimanche 9 décembre 2018 à 12 heures : apéritif de Noël

Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 19 heures à la salle communale.

Séance levée à 22h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 13 décembre 2018 à 18H00 en mairie

Le Maire,
Yves POËTE

Le secrétaire de séance
Monique LANAUD